

2CE
Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 40 000 euros
Siège social : 6 Rue Bougainville
11100 NARBONNE
RCS NARBONNE 880 444 286

PROCÈS-VERBAL DE LA DÉCISION
DE LA GÉRANCE
DU 1er OCTOBRE 2023

L'an Deux Mille Vingt Trois,
Le 1er octobre,
Au siège social,

Le soussigné Mickaël RODRIGUEZ, gérant de la société 2CE, société à responsabilité limitée au capital de 40 000 euros, divisé en 40 000 parts sociales,

Après avoir rappelé que selon l'article 4 des statuts, le siège social peut être transféré en tout endroit du territoire français par simple décision de la gérance, sous réserve de ratification par la prochaine décision de l'associé unique ou d'un ou plusieurs associés représentant plus de la moitié des parts sociales,

Décide :

- de transférer le siège social du 6 Rue Bougainville, 11100 NARBONNE au 3 Rue Maraussan 11100 NARBONNE à compter de ce jour, et ce sous réserve de la ratification de cette décision par la prochaine décision de l'associé unique,
- et de modifier, sous la même réserve, l'article 4 des statuts dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL

"Le siège social est fixé : **3 Rue Maraussan 11100 NARBONNE.**"

Le reste de l'article demeure inchangé.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, le gérant a dressé le présent procès-verbal qu'il a signé après lecture.

Mickaël RODRIGUEZ
Gérant

